

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA WILAYA DE BENI ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° Immatriculation Fiscal : 422024000052232

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° : 05/ 2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des équipements publics de la Wilaya de Béni Abbés, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint d'architecture N° 05/DEP/2025 Relatif à « **Etude et suivi pour la réalisation d'une polyclinique à la nouvelle cité commune d'Elouata Wilaya de Béni Abbès (Cité d'habitat intégrée 2026)** » parus aux quotidiens nationaux **El-Massar El-Arabi** en arabe le **22/12/2025** et **PLANETE SPORT** en langue étrangère le **22/12/2025** ainsi que BOMOP, qu'après l'évaluation finale des offres, l'étude et suivi est attribuée provisoirement comme suit :

Désignation du projet	BET	N.I.F	Note globale /100	Montant de l'offre (Avant correction) DA	Montant de l'offre (Après correction) DA	Délai	Remarque
Etude et suivi pour la réalisation d'une polyclinique à la nouvelle cité commune d'Elouata Wilaya de Béni Abbès (Cité d'habitat intégrée 2026)	GANA Samia	28327010202728500000	78,12	23 280 000,00	23 280 000,00	Etude : 04 mois Suivi : 18 mois	Mieux disant

Les soumissionnaires intéressés prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours (03) à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Béni Abbés dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA DIRECTRICE